



Troisième congrès de l'Union nationale CGT FERC Sup

L'Union nationale CGT FERC Sup réunissant les syndicats CGT des établissements d'enseignement supérieur et de recherche a tenu son troisième congrès à Blainville-sur-Mer du 6 au 10 mars 2017.

Lors de ce congrès, le rapport d'activité du Bureau national sortant a été approuvé à une très large majorité et le rapport de politique financière à l'unanimité.

Le document d'orientation « Un syndicat CGT à la hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'ensemble des salariés » développant 3 axes revendicatifs (La situation dans l'ESR, Des personnels reconnus dans leur travail, L'outil syndical et son devenir) a fait l'objet d'une série de cinq débats thématiques (apprentissage, numérique, activité internationale, syndicalisation des étudiants, retraités et continuité syndicale) et a suscité la discussion des amendements proposés par les syndicats pour l'enrichir. À la fin de ce travail collectif et constructif, le document d'orientation a été adopté à une très forte majorité.

Le congrès a lancé un appel pour une mobilisation contre les fusions d'établissements le 21 mars 2017, jour de réunion du CNESER. Il s'est également exprimé sur la fusion de Paris 6 et Paris 4 en demandant au ministère de respecter l'avis défavorable émis par le CNESER et de ne pas publier le décret de fusion.

Le troisième congrès de l'Union nationale CGT FERC Sup s'est terminé par l'élection d'un Bureau national de 24 membres et d'une Commission de contrôle financier de 5 membres, tous deux largement renouvelés.

Le Bureau national a élu un Secrétariat national constitué de trois co-secrétaires généraux, Cendrine BERGER (ingénieur d'étude à l'université Paris 6), Frédéric ÉRARD (PRAG à l'université Paris 3), Jean-Michel VARDALAS (assistant-ingénieur à l'université Lyon 2) et d'une responsable à la politique financière, Éliane ANDRÉ (ingénieur d'étude à l'université Rennes 1).

Montreuil, le 14 mars 2017